LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta — **Depuis 1928**

APF HQ — Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 77 — Mercredi le 21 septembre 1983 — 12 pages 0.50

Renouvellement du programme des groupes minoritaires de langue officielle

OTTAWA — Le secrétaire d'Etat du Canada, l'honorable Serge Joyal, annonce aujourd'hui le renouvellement du Programme des groupes minoritaires de langue officielle qui, dorénavant, sera connu sous le nom de Programme des communautés de langue officielle (P.C.L.O.)

Le Cabinet a approuvé ce programme pour une période de cinq ans allant de 1983-84 à 1987-88. Au total, le budget quinquennal sera de l'ordre de 123,000,000$, se situant à 23,250,000$ en 1983-84 pour atteindre 27,045,000$ en 1987-88.

L'objectif renouvelé du Programme des communautés de langue officielle se lit maintenant comme suit: "Encourager et aider les minorités de langue officielle, aux niveaux national, provincial et communautaire à établir et à maintenir leurs institutions, à développer leurs organisations et à participer, dans leur langue, à la vie sociale, éducative, culturelle et économique de la société canadienne".

"Je suis particulièrement fier d'annoncer ce programme renouvelé pour l'ensemble des communautés de langue officielle", a dit le ministre. "Je suis convaincu que les budgets prévus pourront nous permettre de nous atteler à la difficile tâche de mettre sur pied de plus en plus de services permanents, pour ces communautés, dans leur langue. J'ai bon espoir qu'à cet effort global de concertation auquel souscrit le gouvernement canadien se joindront les gouvernements provinciaux et les représentants des communautés. Le but ultime demeure la mise en oeuvre de changements importants et appropriés à chacune des provinces pour le mieux-être de la société canadienne en entier".

Dans la poursuite de cet objectif, le P.C.L.O. maintiendra son aide aux organismes bénévoles des communautés francophones hors Québec et anglophones au Québec, tant aux organismes de promotion qu'aux organismes de service. Avec une emphase accrue le P.C.L.O. encouragera la mise en place d'institutions et de services permanents propres à ces communautés de langue officielle. A l'aide financière accordée à ces deux objectifs se greffera une aide technique qui sera assurée grâce à une coordination du P.C.L.O. qui verra à l'échange et au prêt d'experts-conseils du gouvernement canadien ou d'ailleurs auprès des organisations de langue officielle.

Dans chaque province, ce budget et cette aide technique seront alloués selon une approche provinciale par laquelle, le Secrétariat d'Etat, en consultation avec les intervenants communautaires, établira des priorités et des stratégies d'action. Une telle approche globale s'inscrit dans le cadre d'une des conclusions du sondage CROP qui discernait des besoins et des aspirations différents selon la province de résidence des communautés de langue officielle.

Déjà, pour l'année en cours des priorités pointent à l'horizon. Le ministère appuie les démarches judiciaires relatives aux articles 16 à 23 de la Charte canadienne des droits et des libertés. Il s'intéresse particulièrement à la question d'accès institutionnel dans la langue seconde que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la santé ou encore des télécommunications. Le P.C.L.O., comme le gouvernement canadien en entier d'ailleurs, s'intéresse en particulier aux besoins de deux groupes, les femmes et les jeunes.

Enfin, le ministre fait appel à l'esprit de collaboration des membres des communautés de langue officielle pour que la concertation devienne le mot d'ordre qui pourra permettre de mieux cerner les priorités des changements à opérer visant à assurer un avenir riche et florissant pour ces mêmes communautés.

A l'ACFA

Trois réunions importantes

Samedi 17 septembre dernier, malgré les intempéries qui ont fait tomber une neige glacée sur Edmonton, trois réunions importantes ont eu lieu réunissant plusieurs délégués et représentants venant des quatre coins de la province.

BUREAU DES PRÉSIDENTS

La première réunion fut celle du Bureau des présidents samedi matin. Ce bureau regroupe les présidents des régionales de l'ACFA au nombre présentement de neuf.

La question de la formule menant à la répartition des fonds dont dispose l'ACFA a été longuement discutée. La formule actuelle permet à l'ACFA d'établir quel montant revient à chaque Régionale de l'ACFA et est basée sur trois critères qui sont 1) la subvention de soutien 2) la subvention basée sur le nombre de membres et 3) la subvention pour les projets.



M. Henri Lemire de Bonnyville, nouveau président du Comité d'éducation.

La nouvelle formule, si elle est acceptée à la prochaine réunion du Conseil général le 15 octobre prochain, accordera une plus grande importance à la répartition des fonds basée sur le nombre de membres. Ce changement pourrait avoir pour effet d'augmenter les montants reçus par les Régionales

Voir FORMULE page 12

Nouvelle offensive contre l'avortement

Dans une réflexion pastorale intitulée "Pour une éthique du respect de la vie", le Conseil d'administration de la Conférence des évêques catholiques du Canada (C.E.C.C.) prend catégoriquement position pour la vie au détriment de l'avortement en affirmant entre autres le caractère sacré de cette vie et son respect dès les débuts de la conception.

Les évêques canadiens se sont déjà prononcés sur l'avortement par le passé. Mais une montée flagrante du taux d'avortements au pays au cours des dernières années, l'actualité de cette question et le besoin d'un enseignement pastoral clair, ferme et précis sur le sujet les ont motivé à prendre de nouveau la parole.

Parrallèlement, "plus qu'en tout autre moment de l'histoire, la vie humaine est menacée, affirment-ils, non seulement dans son développement, mais dans son existence même". Pensons à la course aux armements, au "spectre de la guerre nucléaire", au non-respect des droits humains qui cause souvent la mort de victimes innocentes, et à certaines politiques économiques engendrant "des injustices sociales qui portent atteinte à la dignité de la vie personnelle et familiale". Mentionnons aussi la montée du taux de suicides, notamment chez les jeunes, la pollution de l'atmosphère et des eaux, etc.

En tant que Conférence épiscopale, nous sommes intervenus maintes fois dans le passé pour dénoncer toute atteinte à la vie humaine, de dire les évêques. Nous sommes conscients que toutes ces formes d'agression ont un lien commun et qu'en restant muets devant l'une ou l'autre d'entre elles, nous minerions en fait le respect de toute la vie humaine, de continuer les auteurs du message. Aussi cette déclaration sur le respect de la vie se situe-t-elle dans cette ligne de pensée car, disent-ils, "nous sommes convaincus que l'avortement s'avère un geste radical contre la vie elle-même".

Dans sa déclaration, le Conseil d'administration de la C.E.C.C. affirme entre autres le caractère inviolable du droit à la vie. Parmi tous les droits, celui-ci est "le premier et le plus fondamental." "C'est lui qui rend les autres droits possibles et leur donne leur raison d'être".

D'autre part, la vie humaine revêt un caractère sacré "puisque, dès son origine, elle requiert l'action créatrice de Dieu". Ainsi, disent les évêques, tout être humain est voulu de Dieu et aimé pour lui-même. "Vouloir solutionner les dilemmes de l'avortement uniquement au niveau de la technique ou des considérations économiques ou légales, c'est méconnaître la nature éminemment spirituelle de l'être humain", d'affirmer les évêques. "La vie vient de Dieu et ne trouve son sens plénier qu'en Lui. Dans cette optique, de poursuivre les évêques, l'avortement provoqué constitue une atteinte radicale à la vie humaine. C'est la destruction d'un être vivant innocent, sans défense et aimé de Dieu; c'est une insulte au Dieu-Créateur". Selon eux, "aucun individu ni aucune collectivité ne peuvent s'arroger le droit de vie ou de mort sur tout être humain, si petit et démuni soit-il."

Dans leur prise de position, les évêques canadiens suggèrent quelques pistes d'ac-

Voir POSITION page 2

Une sucrée de récolte

Par Simone Laberge

Comme le veut le dicton, à Rivière la Paix cette année "Le miel coule, comme l'eau dans un ruisseau".

Contrairement aux deux dernières années de disette que les apiculteurs de la région ont connue, lesquelles avaient enregistré une moyenne de 70 livres la ruche. 1983 sera classée comme une année d'abondance, la moyenne par ruche sera de 170 à 200 livres selon l'estimé de Monsieur Gérard Paradis, apiculteur de Falher que nous avons interviewé.



Monsieur Paradis et son fils, Paul opèrent une entreprise de 4,000 ruches.

Laissons lui la parole: "Je dirais que les principaux facteurs qui ont contribué à la bonne récolte de miel sont évidemment la température idéale, les pluies fréquentes, au bon moment, en juin et juillet, la chaleur qui s'est maintenue du début août au 7 septembre, jusqu'à la gelée. Ces deux facteurs, pluie et chaleur, nous ont donné une récolte de trèfle rouge exceptionnelle, chose que nous n'avions par vu depuis 1965. J'ajouterais aussi que la production d'autres légumineuses tels que: le trèfle alcique et d'odeur, la luzerne et la production du canola a également contribué à nous assurer la récolte que nous connaissons.

Ordinairement le temps de la miellée se situe entre le 1er juillet au 15, 20 août, cette année la période a été 15 jours plus longue, c'est-à-dire du 15 juillet au 10 septembre. Cela aussi est un facteur peu commun, habituellement le 1er septembre tout est fini, cette année ça ira au 1er octobre.

Tant qu'au marché du miel, il ne semble pas avoir trop d'inquiétude de ce côté. Si l'on considère le manque de récolte aux Etats-Unis à cause de la sécheresse et aussi au Manitoba en raison du programme du gouvernement de 4 millions$ d'herbicide arrosé pour tuer les maringouins; ce qui a aussi tué les abeilles et causé de sérieux dommages à leur récolte de miel, il est peut probable que l'excellente récolte de notre région cause un excédent de miel sur le marché cette année". MERCI.

MERCI...MERCI

Merci à tous les bénévoles qui nous ont aidé par leur collaboration et leur dévouement lors de notre marathon bingo du 10 septembre dernier. Mentionnons principalement les gens de Girouxville, Falher, Jean Côté, Tangent, Donnelly, St-Isidore, Marie-Reine, Nampa et McLennan. C'est grâce en grande partie à tous ces bénévoles que l'organisation de notre bingo fut un succès.

MERCI mille fois...

A.C.F.A. Rivière-la-Paix.

Prise de position

suite de la page 1

tion pour venir en aide aux personnes qui, d'une façon ou d'une autre, subissent les conséquences dues à l'avortement. Ils exigent de la part des gouvernants des lois respectueuses de la vie. Selon eux, une loi qui "permet l'avortement est radicalement immorale". De plus, ils suggèrent de créer des structures d'accueil à la vie pour assister entre autres les femmes enceintes qui sont en difficulté; ils souhaitent aussi que chaque diocèse crée des centres de consultation regroupant des professionnels de la santé et des équipes d'accompagnement chrétien.

Dans la même ligne de pensée, les évêques favorisent une éducation saine au respect de la vie. Pour eux, "toute initiative qui a pour but de promouvoir le respect de la vie doit trouver son enracinement dans des convictions et des valeurs capables de signifier la profondeur même de la vie humaine". Les évêques estiment aussi que "l'éducation sexuelle doit occuper une place particulièrement importante dans les actions à entreprendre pour favoriser le respect de la vie".

D'autre part: la déclaration pastorale des évêques canadiens met en valeur le rôle primordial des média : dans la transmission d'une information adéquate sur les lois morales et la dignité de la personne. "L'influence des média d'information sur la vie privée et publique impose la responsabilité de former une opinion publique saine et respectueuse de la vie, affirment-ils, afin que la société se développe dans le respect réciproque de tous ses membres".

Les évêques canadiens lancent finalement un appel pour appuyer tous les mouvements oeuvrant pour le respect de la vie; de ce fait ils incluent tous ceux et celles qui y travaillent de façon active, que ce soit les membres de mouvements pro-vie, les professionnels de la santé, les agents de services sociaux, etc.

L'énergie humaine d'un Conseil d'administration

Chaque mois, vous assistez à l'assemblée du conseil d'administration de votre caisse populaire. Chaque mois, les mêmes sujets connus apparaissent à l'ordre du jour. Chaque fois, se sont les mêmes individus qui parlent... de la même chose, sur le même ton. Les silencieux se taisent avec le même désintéressement. Un jour avant même que l'assemblée ne commence, vous vous rendez compte que vous êtes profondément blasé. Vous êtes la victime d'une "platinite aiguë".

Certains conseils d'administration en meurent. Plusieurs administrateurs en souffrent. Toujours, les conséquences sont néfastes pour la caisse et les individus qui y oeuvrent.

La "platinite aiguë" se développe subtilement, souvent à l'insu du conseil. Quant l'énergie humaine des membres est trop longtemps bloquée, les symptômes apparaissent: désintéressement, frustration, fatigue, relations interpersonnelles froides et distantes, apathie.

A la longue, la créativité au sein du conseil disparaît. Son énergie se dissipe. Il ne reste que des individus blasés.

Plusieurs facteurs contribuent à ce malaise. En voice les principaux:

- le climat au sein du conseil d'administration n'encourage pas tous les membres à exprimer leurs idées et émotions.

- les procédures utilisées sont trop rigides.

- quelques-uns des administrateurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes et son prêts pour une retraite bien méritée.

Dans un contexte rigide, l'énergie humaine est réduite à un minimum. C'est dommage! L'énergie humaine des administrateurs est la ressource la plus importante d'un conseil d'administration... et la seule vraie sécurité de la caisse.

Heureusement pour nous dans les caisses, la "platinite" se soigne assez bien. Chacun doit d'abord reconnaître chez lui le malaise. Dès lors, la "platinite" est déjà à moitié vaincue. La volonté de retrouver la santé couplée à des efforts bien dirigés viendront à bout de ce fléau.

JE VOUS RECOMMANDE LE REMEDE SUIVANT:

1) Si vous croyez être victime d'une "platinite", partagez vos doutes avec les autres membres de votre conseil d'administration. Exprimez votre vécu, votre insatisfaction.

2) Cherchez à identifier les facteurs qui causent chez vous cette "platinite", et "nommez-les" si c'est possible.

3) Trouvez ensemble des nouvelles façons de conduire vos assemblée.

4) Si rien ne change, faites appel à un animateur qui aidera votre conseil à retrouver toute l'énergie qui est à sa disposition.

Article tiré de la revue Le Mouvement - février 1983

Activités socio-culturelles

Vendredi le 30 septembre:

Falher: Epluchette de blé d'inde à la salle Guy Donnelly Sportex de 20 h à 1 hre. Pour plus de renseignements 837-2026.

Samedi, le 1er octobre:

Edmonton: Rally annuel, Francophonie Jeunesse, disco avec André Roy en soirée. Centre Culturel St-Paul. Pour plus amples renseignements 469-1344

Du 15 au 22 octobre:

Edmonton: "Les Fourberies de Scapin", comédie en trois actes de Molière au Théâtre Français d'Edmonton. Pour tous informations supplémentaires téléphonez au 469-0829.

Dimanche le 16 octobre:

Calgary: Assemblée annuelle de la Société Franco de Calgary à la salle Sainte-Famille. Pour plus de renseignements 262-7074.

A Fort McMurray

Festival du bleuet

Par Maurice Harvey

A chaque année, lors de la longue fin de semaine de la Fête du Travail, le "Festival du Bleuet" à Fort McMurray devient l'une des attractions estivales les plus colorées.

Chacun y apporte du sien en commençant par les deux plus importantes compagnies en ville, Syncrude et Suncor, ainsi que les commerçants en grande partie qui décorent des camions-remorques et y vont de leurs idées pour représenter leur commerce.

Aussi, il y a ceux qui représentent d'autres nationalités telles que: les Chinois, les Ukrainiens, les Terreneuviens, les Français, les Pakistanais, et cela, pour en nommer que les plus importants. Elles se sont formées en associations sans but lucratif, et dans cette parade, leurs représentations étaient hautes en couleurs.

De plus, la ville de Fort McMurray était représentée sous différents aspects, ainsi que divers programmes gouvernementaux, tel que la foresterie. Des prix pouvaient être gagnés dans trois catégories.

Or, cette année, c'était la première fois que l'association Canadienne-française de l'Alberta régionale de Fort McMurray y apportait sa participation. Celà, nous devons en être fier: et nous devons remercier grandement M. Denis Viens pour le travail accompli. C'est lui qui eût l'idée de faire la Fleur de Lys et la Fleur de l'Alberta; c'est aussi lui qui a trouvé un local fourni gratuitement par Liam Construction; il a trouvé aussi une remorque fournie gratuitement par M. Denis Carrière.

Nous devons remercier aussi tous ceux qui ont apporté leur aide bénévole, y incluant celle de votre président, de votre auteur et de sa famille. Nous y avons travaillé pendant cinq longues soirées et Dieu sait combien de temps il y a été dépensé seulement pour faire les fleurs et découvrir les lettres. Félicitations aux "clowns" qui ont fait partie de la parade.

Un autre merci spécial à M. Jean-Marc Charron qui, pour tirer notre char allégorique, a fourni sa Toyota bleue pour cadrer avec le Festival du Bleuet.

De toute façon, pour la première fois que l'ACFA de Fort McMurray participe à cette parade, elle y a remporté le 3e prix. Nous devons nous en féliciter, et encore une fois, milles mercis à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce char allégorique.



Ces trois joyeuses figures représentaient l'ACFA de Fort McMurray lors de la parade.



Vue globale du chariot et où l'on peut apercevoir la fleur de lys à l'avant et la rose sauvage de l'Alberta à l'arrière.

A Calgary

Un nouveau nom: Société de la maison française de Calgary

La Société du Centre Français de Calgary a été formée en 1980 mais en raison de la confusion entre le Centre Français de l'Université de Calgary et le nôtre nous avons été amenés à changer de nom si bien que notre Société s'appelle désormais:

Société de la maison française de Calgary

Le Consortium de la Société de la Maison Française de Calgary est composé des institutions et organisations suivantes:

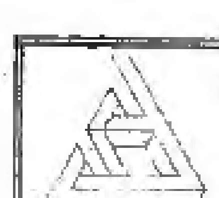
Alliance Française; Calgary Board of Education; Calgary Roman Catholic School Board; Canadian Parents for French; Chevaliers de Colomb - Conseil Dandurand No. 7212; La Société Littéraire Francophone de l'Alberta; Lycée Louis Pasteur; Mount Royal College; University of Calgary; Voix des Rocheuses.

La Société de la Maison Française de Calgary est une réalisation unique: un Centre communautaire avec un "accent français". C'est le résultat d'un effort coopératif de toutes nos institutions et organisations afin d'offrir un endroit permanent à Calgary où l'on peut apprendre et parler la langue française et vivre notre culture. Les francophones et les anglophones ont ainsi la possibilité de parler français ensemble et de partager et échanger leurs expériences culturelles.

Les objectifs de la Société de la Maison Française de Calgary sont: Promouvoir, encourager et fournir un environnement pour l'usage de la langue française. Nous réalisons nos objectifs grâce à la coopération des membres formant le Consortium qui s'entendent pour coordonner et publier leurs activités; pour développer et entretenir un lieu physique potentiellement accessible au grand public, et pour celui-ci, le grand avantage, est que nous représentons une source centrale d'information pour tout ce qui a trait à la langue française et aux activités sociales et culturelles.

Le bureau et le lieu physique de la Société de la Maison Française de Calgary sont situés au: 4416 - 16ème rue S.O., Calgary, Alberta T2T 4H9.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à notre Directrice Mme Marie J. Woolridge en formulant le numéro: 287-3768.



EST A LA RECHERCHE DE DEUX

Animateurs(trices)

UN POUR CALGARY, ET UN POUR EDMONTON & NORD DE LA PROVINCE

TACHES:

- Travailler avec les jeunes de 14 à 25 ans (Conseils Edutiants, Cercles Jeunesse, Jeunes travailleurs)
- Aider ces groupes dans la planification et l'organisation d'activités.
- Travailler en étroite collaboration avec les écoles, les organismes francophones et le Bureau Provincial de FJA

QUALIFICATIONS:

- Etudes et - ou expérience pertinente en animation.
- Connaissance du milieu
- Posséder un moyen de transport (un atout)

TRAITEMENT:

- entre $1,200 et $1,500 par mois selon les **qualifications, plus certains bénéfices marginaux.**

DUREE DE L'EMPLOI: octobre 1983 à juin 1984.

Les candidatures seront acceptées jusqu'au 5 octobre. Les intéressé(e)s sont priés d'expédier leur curriculum vitae à:

Daniel Leblanc, directeur général
Francophonie Jeunesse de l'Alberta
8925 - 82e avenue, Pièce 200
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

EDITORIAL

Au Manitoba

La situation s'aggrave

Voilà maintenant que sur la question épineuse des droits pour la francophonie manitobaine la ville de Winnipeg a décidé de tenir un référendum.

C'est par un vote serré, 16 à 14, à la suite d'une réunion longue de 10 heures qui s'est terminée à 3 h 30 du matin que les échevins de la ville ont accepté de tenir ce référendum. En plus, c'est le vote du maire William Norrie qui a fait pencher la balance de ce côté.

Il semblerait que le maire et plusieurs conseillers de la ville ont reçu des milliers de lettres et appels téléphoniques de la part de citoyens en colère qui réclamaient la tenue d'un référendum sur la question.

Demander à une majorité de voter sur les droits d'une minorité c'est plus que dangereux c'est complètement stupide. C'est justement pour protéger les minorités que les peuples du monde libre ont fait inscrire des protections pour les groupes minoritaires dans la Constitution de leur pays respectif. Et c'est dans la Constitution d'un pays qu'il faut inscrire de tels droits pour les protéger à l'avenir, et pour tous les temps, contre les politiciens à l'esprit étroit du genre. Lyon et Doern. Autrement, avec le changement d'un gouvernement ou même d'un seul ministre, des droits acquis dans le passé peuvent être vite perdus au moyen d'un amendement à la loi ou tout simplement avec l'énoncé de nouveaux règlements.

La situation s'aggrave car même si le gouvernement du Manitoba ne sera pas obligé de tenir compte du résultat d'un référendum tenu sur Winnipeg seulement, il est évident, puisque 2/3 de la population du Manitoba est concentrée dans cette ville, que le résultat influencera fortement le premier ministre Pawley et ses ministres.

La décision de M. Pawley de tenir des audiences publiques et l'annonce que son gouvernement a déjà des amendements à apporter à l'entente signée avec la Société Franco-manitobaine et le gouvernement fédéral sont des preuves tangibles que le gouvernement néo-démocrate de M. Pawley est en train de crouler sous les pressions fortes de l'opposition.

Si en plus le résultat du référendum à Winnipeg penche même juste un peu du côté de ceux qui s'opposent aux droits des francophones dans la Constitution, il sera bien difficile même impossible pour le gouvernement manitobain de faire accepter son projet de loi en chambre à même sa majorité.

Le pire c'est que le débat prend maintenant une envergure nationale. Ce qui se passera au Manitoba aura des répercussions à l'échelle du pays. Si encore une fois, et d'une façon aussi éclatante et décisive, les francophones sont brimés dans leurs droits, comment pourra-t-on encore croire à la "juste société" dont rêvait le premier ministre Trudeau, rêve qu'a embrassé la majorité des Canadiens-français, tant au Québec qu'ailleurs, rêve d'un bilinguisme juste et équitable à travers le pays?

Il ne fait aucun doute que si ceux qui s'opposent au projet de loi du gouvernement réussissent, à l'aide d'un référendum complètement injuste, à faire capituler Pawley et les siens la fédération canadienne sera pour le moins ébranlée et même estropiée.

Les opposants du projet se servent de tous les arguments que nous connaissons depuis longtemps, tellement cette vieille rengaine nous est familière. "Les francophones ne sont pas assez nombreux pour justifier les coûts" disent les uns. "Ce n'est pas pratique... il y a des groupes plus importants [lire nombreux] qui en voudront autant..." d'ajouter les autres. Evidemment, ces gens ont horreur à l'idée qu'il faudrait embaucher du personnel bilingue dans la fonction publique manitobaine pour offrir des services en français aux francophones.

La contradiction est flagrante. D'un côté on dit que les francophones ne sont pas assez nombreux et de l'autre on dit qu'offrir des services en français risque de créer un bilinguisme tentaculaire à l'échelle de la province. Des services en français selon l'entente signée avec l'organisme porte-parole des Franco-manitobains, la SFM, protégés par la Constitution c'est le minimum absolu auquel doit s'attendre la francophonie. La survie et les progrès de la francophonie manitobaine et canadienne en dépend. Si les franco-manitobains ne sortent pas victorieux dans cette lutte, à quoi peut-on s'attendre en Alberta et ailleurs dans l'Ouest?

Cette lutte est d'autant plus importante que le refus de la part de la majorité anglophone au Manitoba d'accorder des droits fondamentaux à la minorité francophone sera un encouragement des plus inattendus pour les tenants de la solution d'indépendance du Québec. Un référendum aussi tranchant, une opposition aussi vociférante et cette bigoterie sans honte sont tout ce qu'il faut pour encourager plus d'un francophone hors Québec à souhaiter l'indépendance du Québec.

Paul Denis

Lettres ouvertes

Du sang au visage

Le sang monte au visage de l'humanité,
A l'annonce des meurtres très bien médités,
Que le Kremlin dans une démence de lâche,
Vient de perpétrer comme normal à sa tâche.

Faisant fi de toutes ententes internationales
On tue en barbares pire qu'les cannibales.

Ceux qui sont fauchés par la fusée criminelle,
Sont les innocents passagers de cett' nacelle,
En "jet" sept quarant' sept qu'ils avaient abordé,
Pour un trajet de New York à Séoul de Corée.
Par malheur cet avion civil se déroute.
Un chasseur russe en bourreau fait feu de sa voûte.

Pour ajouter insulte à sa flagrante injure,
Moscow nie cet acte perfide et se parjure.
En traître comme Caïn se fait hypocrite,
Croyant que preuves du crime sont bien tacites.
Mais dépêches captées par radio japonaise,
Démasquent l'Kremlin lui causent d'sérieux malaises.

Gromyko vocifère comme un enragé,
Proclamant Sakkhalin terrain des plus sacré,
Où seulement EUX ont valide passeport.
Vous sautez ces confins votre sort' c'est la mort.
Aucune explication ne peut être entendue.
La force brutale fait leur droit absolu.

Il semblerait bien juste dans les circonstances,
De répondre avec cran à cette malfaisance,
Préconisant la loi d'oeil pour oeil dent pour dent.
Non, le mal souffert par c'grand nombre d'innocents,
Demande compensations justes sans vengeance,
Car telle erreur minerait leurs réelles croyances.

Par Jules Van Brabant



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Franco-Albertain, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an: 15.$ 2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

Contradiction et méditation

Pourquoi donc de nos jours, sommes nous si souvent portée à la contradiction, au risque de nous plonger dans le ridicule en nous rendant peu crédible?

Je prends un exemple dans ce journal. Voici quelques mois, un article d'une pensée et d'une logique remarquables était écrit traitant de la tolérance, et le 24 août dernier une lettre écrite sous la même plume dont les propos se passent de commentaires puisque étant en complet désaccord avec les idées défendues précédemment.

Comment expliquer un changement aussi radical en si peu de temps? Prenons bien garde de jeter la pierre à quiconque, et méditons nous-mêmes pour voir si le chapeau dont nous prétendons coiffer les autres, n'est pas plutôt fait à notre propre mesure.

Même si la chose n'est pas toujours facile, essayons donc de commencer par mettre en pratique ce que nous prêchons si bien aux autres.

Camille Deschamps

Le Franco vous invite à exprimer votre opinion sur n'importe quel sujet qui vous tient à coeur. Toute lettre qui nous parvient pour publication dans les "Lettres ouvertes" doit contenir la signature véritable de l'auteur, son adresse et son numéro de téléphone, mais nous pouvons à la demande du signataire, employer un nom de plume pour protéger l'anonymat. Toute lettre sera publiée, in extenso en autant que possible, à condition qu'elle ne soit pas sujette à libelle.

Ciné-club pour enfants

Par Claude Roberto

Dès le début octobre, une autre année de cinéma pour enfants débutera en Alberta. Et elle s'annonce excellente.

En effet le réseau des ciné-clubs pour enfants ne cesse pas de s'élargir et la banque de films disponibles, d'augmenter.

Deux nouveaux centres, Fort Saskatchewan et Hinton, viennent de joindre le réseau qui regroupait déjà Bonnyville, Calgary, Edmonton, Fort McMurray, Grande Prairie, Lethbridge, Plamondon, Rivière-la-Paix et St-Paul. De plus, six nouveaux longs métrages se sont récemment ajoutés à l'inventaire qui compte maintenant 26 films. Les enfants de l'Alberta seront donc à nouveau bien servis.

L'idée maîtresse suivie par tous les ciné-clubs est le désir continuel d'ouvrir de nouveaux horizons aux enfants, d'où l'intérêt que le réseau suscite chez les jeunes en Alberta. Bien que les films semblent plus adaptés aux élèves de la 2e à la 7e année, les enfants de tout âge scolaire peuvent devenir membres.

La liste des longs métrages disponibles à Edmonton est distribuée dans les régions qui font ensuite leur choix. Les films demandés circulent alors dans la province au cours de l'année scolaire. Partout le succès des ciné-clubs est basé sur le dévouement et la collaboration des parents, des animateurs et de nombreux bénévoles. Qui doivent, par exemple, établir un programme, s'occuper de la publicité, accueillir les enfants lors des présentations, pour ne citer que quelques tâches.

Evidemment un tel réseau affronte parfois des difficultés. Ainsi, comme le souligne Jean-Claude Mahé d'Edmonton, "il existe peu de production pour enfants au niveau mondial. Et n'oublions pas les problèmes de droit. Un Astérix ne s'achète pas mais se loue à Montréal car les droits ne sont pas encore libérés".

A Edmonton la campagne de publicité, qui durera trois semaines, débutera le 10 septembre. Le clown Mandarine (Sonia Matte) et des parents distribueront 4,000 feuillets dans les écoles de la ville. Tout enfant peut joindre le ciné-club au cours d'année et les parents sont admis gratuitement aux présentations, conditions qui semblent aussi s'appliquer aux ciné-clubs régionaux.

Voici le programme de la saison 1983-84 à Edmonton (Musée provincial):

8 octobre, Les 12 travaux d'Astérix. Un grand classique. France.

12 novembre, Le Roi et l'oiseau. Une histoire avec un roi, une bergère, un petit ramoneur, un oiseau intelligent et des lions. Riche en fantaisie et imagination. France.

10 décembre, Chemin faisant et La Route des étoiles. Les enfants s'y verront dans l'apprentissage de la vie sociale. Très gros succès au Québec. Canada.

21 janvier, Le Secret des Sélénites. Un baron cherche à rencontrer les Sélénites qui vivent sur la lune et détiennent, d'après les livres anciens, le talisman de la longévité. Beaucoup d'imagination. France.

18 février, Tintin, l'Affaire Tournesol. La très célèbre série d'aventures. Tintin et le capitaine Haddock retrouveront-ils le professeur Tournesol? France-Belgique.

17 mars, Le Beau rôle et La Manigance. L'histoire de Jean-Louis, le clown de la classe; ensuite les problèmes de Johanne, la fillette intransigeante. Canada

14 avril, Le Roi des singes contre le palais céleste. Un vieux conte oriental où le roi des singes vivant sur la Montagne des fleurs et des fruits doit affronter les méchants... Il gagnera. Un film spectaculaire. France-Chine. Pour renseignements: 420-2002 (Edmonton)

Dans les diverses régions, les programmes ne sont pas encore officiellement établis. Mais pour renseignements, vous pouvez contacter: M. Jean-Marie Mariez, Bonnyville; Mme Lise Creury, Calgary; Mme Suzanne Thibodeau, Fort McMurray; Mme Louise Duval, Grande Prairie; M. Gérard Meunier, Lethbridge; M. André Contant, Plamondon; Mme Hélène Girard-Lavoie, Rivière-la-Paix; Mlle Carmen Duchesneau, St-Paul; Mme Joan Reimhen, Fort Saskatchewan; Mme Jane Russell, Hinton. Le réseau des ciné-clubs amorce sa 4e année consécutive à Edmonton et sa 3e année dans la plupart des régions.

Alice Gagné: a nouveau candidate

Par Marie Bert

"Oui, je me représenterai le 17 octobre à la Commission des écoles catholiques d'Edmonton", vient d'annoncer Alice Gagné.

Mme Gagné, née à Mc Lennan au nord de la province et élevée à Edmonton, est mère de 4 enfants. Et elle est heureuse d'être toujours soutenue dans son travail de commissaire scolaire par René, son mari.

Actuelle vice-présidente de la commission catholique, elle siège depuis 1980 sur de nombreux comités provinciaux et régionaux. Très remarquée fut en 1982 sa participation aux négociations salariales avec les professeurs. "Une tâche difficile", commente-t-elle à ce sujet. Au cours des dernières années, elle a beaucoup travaillé au développement du programme de religion dans les écoles secondaires. Plus récemment, elle s'est faite appréciée pour son énergie au comité de l'ACFA sur l'éducation, où elle sert de liaison entre ce comité et les commissaires bilingues.

La raison de son dévouement? "Je suis convaincue de l'importance primordiale des étudiants", confie-t-elle.

Mme Gagné a accepté de répondre à nos questions.

Le Franco: Pourquoi croyez-vous à l'éducation religieuse dans les écoles?

Alice Gagné: L'éducation catholique enseigne les valeurs, par exemple la différence entre le bien et le mal, la charité, la générosité. La foi aide en toutes circonstances, en particulier dans les moments difficiles.

Le Franco: Vous parlez souvent de responsabilité budgétaire réaliste. Que voulez-vous dire?



Mme Alice Gagné, actuelle vice-présidente de la commission catholique se représente aux élections municipales du 17 octobre 1983.

AG; Les commissions scolaires ont de moins en moins d'argent. L'an prochain elles recevront partout en Alberta une augmentation de 2%. Mais les parents demandent de plus en plus de programmes. Ils désirent souvent moins d'élèves par professeur. D'où les difficultés. Il faut trouver un équilibre, développer aussi des dialogues créatifs entre professeurs et la commission scolaire afin d'aboutir à des solutions qui ne demandent aucune augmentation d'argent. Surtout on ne peut pas demander aux citoyens de payer plus de taxes.

Le Franco: La commission catholique reçoit moins d'argent que la commission scolaire publique, n'est-pas?

AG: Oui, $290. de moins par élève par rapport à la commission publique. Nous essayons actuellement d'obtenir un octroi pour arriver à un pied d'égalité avec l'autre commission.

Le Franco: Comment définir la meilleure éducation?

AG: Il faut encourager motiver les enfants pour qu'ils développent leur potentiel selon leurs possibilités. Bien sûr on doit tenir compte du potentiel de chacun et offrir la meilleure éducation même aux handicapés physiques et mentaux.

Le Franco: Vous essayez d'établir un rapport continu entre l'école, la paroisse et les parents. Comment et pourquoi?

Voir

RAPPORT

page 10

A Edmonton

... pour adultes

Par Claude Roberto

Première soirée le 9 octobre au Citadel. Films historiques, sociologiques, opéra, fiction et bien sûr, de grands classiques canadiens-français puisque l'un des buts du ciné-club est de promouvoir notre cinéma. La 4e saison promet d'être aussi variée que les précédentes.

Deux nouveautés: le film présenté le dimanche à 19 h sera repris le mardi suivant à 21 h. Et les abonnés auront probablement droit à un film gratuit tous les deux mois.

Maria Chapdelaine ou Bonheur d'occasion ouvriront la saison. Qui poursuivra avec Lucien Brouillard, La Tulute des années dures (au temps de la dépression au Canada) La Mort de Mario Ricci, Boulevard d'assassin, Coup de foudre et probablement La Traviata. En somme, les plus récents gros succès.

Après le premier film surveillez les annonces pour connaître les dates des suivants.





CBXFT RADIO-CANADA

Samedi
24 septembre

07h30 CALIMERO
07h45 MERCI M. NOE
08h00 NILS HOLYERSSON
08h30 PASSE-PARTOUT
09h00 REMI
09h30 CANDY
10h00 ULYSSE 31
10h30 LA VALLEE SECRETE
11h00 D'HIER A DEMAIN
11h30 BASEBALL DES EXPOS:
Pittsburg à Montréal
14h00 BAGATELLE
15h00 HEROS DU SAMEDI
16h00 SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA
17h00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
18h00 TELEJOURNAL
18h15 LES CHINOIS (2e de 6)
19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
20h00 CINEMA:

"L'EXPRESS DE MINUIT" Drame réalisé par Alan Parker avec Brad Davis, John Hurt. En 1971 un étudiant américain est arrêté à l'aéroport d'Istambul alors qu'il allait quitter la Turquie en transportant clandestinement deux kilos de haschish. (brit. 78)

22h30 LE TELEJOURNAL
22h50 LE REGIONAL
23h05 POLITIQUE FEDERALE
23h15 CINEMA:

"POURQUOI PAS NOUS" Comédie réalisée par Michel Berny avec Aldo Maccione et Dominique Lavenant. Une libraire en province est restée célibataire parce qu'elle souffre de strabisme prononcé lorsqu'elle est émue. (fr. 81)

Dimanche
25 septembre

07h10 DOCTEUR DOOLITTLE
08h00 TOM & JERRY
08h30 PASSE-PARTOUT
09h00 MARATHON INTERNATIONAL DE MONTREAL
10h00 JOUR DU SEIGNEUR
11h00 FOOTBALL CANADIEN:
Hamilton à Ottawa
14h00 MOI AUSSI JE PARLE FRANCAIS
14h30 FILM AU TELECINE
15h30 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
16h30 COUP D'OEIL
17h00 SECOND REGARD
18h00 TELEJOURNAL
18h05 SCIENCE REALITE
18h30 LE SENS d ES AFFAIRES
19h00 COURT CIRCUIT
19h30 LES BEAUX DIMANCHES:
Marathon International de Montréal
Claude Dubois
21h00 TELEJOURNAL
21h20 LES BEAUX DIMANCHES:

Mozart (1re de 6). Biographie réalisée par Marcel Bluwal. Avec Michel Bouquet, Karol Zubert, Jean-François Dechamp, Danièle Lebrun et Daniel Ceccaldi. Léopold. 1784. Ayant obtenu un long congé de son maître, l'archevêque de Salzbourg, Léopold Mozart entreprend une tournée à travers l'Europe pour faire connaître ses deux enfants miraculeusement doués pour la musique, Wolfgang et Nannerl. Ce voyage de plusieurs années apporte son lot de succès et d'échecs. Puis c'est le retour à Salzbourg où Léopold doit reprendre son service à la Cour de l'archevêque.

22h40 LE REGIONAL
22h55 PRESENTATION CINE-CLUB
23h00 CINE-CLUB:

"LA GREVE" Epopée réalisée par S.M. Eisenstein avec Alexandre Antonov. Histoire d'une grève dans une usine russe à la suite du suicide d'un ouvrier accusé injustement d'un vol. (russe 24)

Lundi
26 septembre

09h15 EN MOUVEMENT
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 A TIRE D'AILES
10h45 TAPE TAMBOUR
11h00 RIEN QUE POUR VOUS
11h30 STAR TREK
12h00 PREMIERE EDITION
12h05 FARIBOLES
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 CINEMA:

"CESAR ET CLEOPATRE" Drame historique de Bernard Shaw avec Geneviève Bujold et Alec Guiness. Cléopâtre fut pour César la plus dangereuse de ses conquêtes. (brit.)

16h00 BOBINO
16h30 LES SCHTROUMPFS
17h00 LE GRAND FRERE
18h00 CE SOIR
18h30 AVIS DE RECHERCHE
19h00 DROLE DE VIE
19h30 TERRE HUMAINE
20h00 POIVRE ET SEL

(Émission avec sous-titres codés pour les malentendants). Téléroman écrit par Gilles Richer. Avec Janine Sutto, Gilles Latulippe, Denise Proulx, Robert Rivard, Yves Jacques, Jean-Louis Paris, Julie St-Pierre et Edgar Fruitier. Bertrand, fils de Marie-Rose, découragé de la conduite de sa mère, essaie en vain de la raisonner. Il comprendra plus tard qu'au contraire, il n'est pas au bout de ses peines. Réal.: Maurice Falardeau.

20h30 LA BONNE AVENTURE
21h00 QUINCY
21h59 SPORTS-ALBERTA
22h05 TELEJOURNAL
22h29 LE POINT
23h00 COUP D'OEIL
23h15 NANA

Mardi
27 septembre

09h45 EN MOUVEMENT
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 A TIRE D'AILES
10h45 TAPE TAMBOUR
11h00 DE BIEN BELLES CHOSES
11h30 VIRULYSSE
12h00 PREMIERE EDITION
12h05 FARIBOLES
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 CINEMA:

"PIERRE-A-FEU FAIT FEU" Comédie réalisée par Barbera-Hanna en dessins animés. Un agent secret ayant été blessé par les hommes de main d'un célèbre bandit, le chef du service d'espionnage le remplace par Fred Caillou, qui en est le parfait sosie. (amér. 66)

16h00 BOBINO
16h30 LES NOUVELLES AVENTURES DE POPEYE
17h00 L'INCROYABLE HULD
18h00 CE SOIR
18h30 AVIS DE RECHERCHE
19h00 LE VAGABOND
19h30 MONSIEUR LE MINISTRE
20h00 TELE-SELECTION:

"PILE OU FACE" Drame policier réalisé par Robert Enrico avec Philippe Noiret et Michel Serrault. A Bordeaux, une femme se tue en tombant d'une fenêtre. (fr. 80)

22h00 LE TELEJOURNAL
22h30 LE POINT
23h00 RENCONTRES
23h30 LRES CHOCS DE LA VIE
24h00 CINEMA:

"LES HORS-LA-LOI" Western réalisé par William Graham avec Don Murray et Ann Francis. Un métis revient dans sa ville avec l'idée de devenir justicier. (amér. 67)



Avis aux consommateurs

La vente à domicile

Certains commerces embauchent des colporteurs pour vendre leurs produits ou leurs services. Ce mode de vente directe peut s'avérer pratique, mais il peut également être fort ennuyeux lorsque le colporteur refuse obstinément de quitter votre demeure.

Si jamais en répondant à la porte vous vous trouvez face à face avec un colporteur, ne faites aucun achat ni ne signez aucun contrat à moins de pouvoir répondre "oui" à toutes les questions suivantes:

* Le colporteur vous a-t-il montré sa carte d'accréditation? Celle-ci devrait porter le numéro de la licence de vente accordée par le ministère de la Consommation et des Corporations de l'Alberta à la maison qu'il représente.

* Avez-vous vraiment besoin du produit ou service offert?

* Votre budget vous permet-il de vous l'offrir?

* Vous êtes-vous familiarisé avec les autres marques afin de vous assurer qu'il s'agit du meilleur produit au prix le plus bas?

* Vous sentez-vous tout à fait libre de refuser l'offre?

* Avez-vous pris connaissance des termes du contrat et en saisissez-vous toute la portée?

* Connaissez-vous la réputation de la compagnie que représente le vendeur?

* La compagnie a-t-elle un bureau permanent auquel vous pouvez vous adresser en cas de problème?

* La compagnie s'engage-t-elle à vous fournir les services d'entretien et de réparations?

LICENCES EN VENTE

Toute compagnie qui fait de la vente à domicile doit détenir une licence. Ses représentants doivent en outre être porteurs d'une carte d'accréditation où figurent leur nom, le nom et l'adresse de la compagnie et le numéro de la licence délivrée par le ministère de la Consommation et des Corporations de l'Alberta.

Les compagnies qui se spécialisent dans la vente de lotissements de cimetière, de services d'organisation d'obsèques, de biens fonciers, d'assurance, de protection contre la foudre, de forage ou de programmes d'études dans les maisons d'enseignement privées sont toutefois exemptées de cette exigence du règlement dit Direct Selling Business Licensing. Il en va de même des fermes qui vendent des produits agricoles cultivés en Alberta, des écoles qui offrent des abonnements à des revues et des groupes qui colportent des marchandises en vertu de la loi dite The Public Contributions Act. Ces organisations peuvent toutefois détenir une licence en vertu d'un autre règlement.

BONIMENTS

Bon nombre de colporteurs sont honnêtes, à l'image de la compagnie qu'ils représentent. Toutefois, **il en est certains qui ne** le sont pas et n'hésitent pas à vous débiter toutes sortes de boniments.

PRIX DE FAVEUR - On peut vous proposer un prix de faveur à condition que vous consentiez à ce que votre nom soit utilisé pour des fins publicitaires. Ce soi-disant marché peut ne pas vous faire économiser un seul sou.

OFFRE LIMITEE - Le vendeur peut prétendre que son offre n'est valable que la journée même de sa visite. Réfléchissez bien. Si vous doutez de l'excellence du produit ou du service offert, prenez en note le numéro de téléphone du vendeur et dites à ce dernier que vous le rappellerez après avoir comparé son produit à d'autres semblables.

REFERENCES FACTICES - Méfiez-vous des vendeurs qui prétendent mener une enquête ou être des représentants du gouvernement, dans le seul but de pouvoir franchir le seuil de votre maison. Ils essaient seulement de gagner votre sympathie et votre confiance.

SOLLICITATION AFFECTIVE - "Vous avez été sélectionné..." Cette entrée en matière des plus courantes vise à vous faire croire qu'on vous offre une véritable affaire. Or, ce n'est peut-être pas le cas.

ANNULATION

Si, à la maison ou au bureau, vous achetez à un colporteur un article de 25$ ou plus, la loi dite The Direct Sales Cancellation Act vous donne quatre jours pour reconsidérer votre achat. Vous bénéficiez d'une journés supplémentaire lorsque le quatrième jour est une fête légale ou un dimanche. En d'autre termes, vous êtes en mesure d'annuler le contrat jusqu'à quatre et parfois cinq jours après en avoir reçu copie. Le vendeur est pour sa part tenu de vous remettre copie du contrat signé dans un délai de dix jours.

La meilleure façon de procéder pour résilier un contrat est de remettre un avis d'annulation en main propre au vendeur ou de le lui envoyer par courrier recommandé. Le contrat est annulé dès l'envoi de l'avis, et vous n'êtes pas tenu de justifier votre décision.

De plus, lorsque le vendeur ne détient pas de licence au moment de la signature du contrat, vous avez la possibilité de résilier celui-ci jusqu'à un an après réception de votre copie.

Voir VENTE page 10



CBXFT RADIO-CANADA

Mercredi

28 septembre

09h45 EN MOUVEMENT
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 A TIRE D'AILES
10h45 TAPE TAMBOUR
11h00 ZIGZAGS
11h30 UN ANIMAL, DES ANIMAUX
12h00 PREMIERE EDITION
12h05 FARIBOLES
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 AU JEU
17h00 GRIZZLY ADAMS
18h00 CE SOIR
18h30 BASEBALL DES EXPOS: Montréal VS St-Louis
21h00 AVIS DE RECHERCHE
21h30 HORIZON-ALBERTA
21h59 SPORS-ALBERTA
22h05 TELEJOURNAL
22h29 LE POINT
23h00 DU TAC AU TAC
23h30 BRIGITTE BARDOT, TELLE QUELLE

Biographie réalisée par Catherine Poubeau, avec Brigitte Bardot, Mijanou Bardot, Claude Bourgat, Pierre Braunberger et Roger Vadim. Anim.: Jean-Pierre Tardivel (1re de 3). Juin 1982, St.-Tropez. Brigitte Bardot, en rupture de cinéma depuis 1972, nous donne en vrac l'histoire de sa carrière. Dans ce premier volet elle évoque son enfance et ses premiers pas comme ballerine puis comme starlette. **(2e partie, le mercredi 12 octobre à 21h00).**

24h30 CINEMA:

"L'ORDRE ET LA SECURITE DU MONDE" Drame réalisé par Claude d'Anne avec Bruno Kremer et Laure Dechasnel. A bord d'un train, une jeune femme fait connaissance avec un journaliste, dont elle emprunte par mégarde le passeport. (fr. 78)

Jeudi

29 septembre

9 h45 EN MOUVEMENT
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 A TIRE D'AILES
10h45 TAPE TAMBOUR
11h00 LE DROIT AU FEMININ
11h30 DANIEL BERTOLINO, L'EXPLORATION ET VOUS
12h00 PREMIERE EDITION
12h05 FARIBOLES
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 CINEMA:

"LA LIGNE DU FLEUVE" Drame de guerre réalisé par Aldo Scavarda avec Riccardo Cucciola et Léa Massari. Pendant l'occupation de l'Italie par les Allemands, un garçon d'origine juive est séparé de sa famille. (It. 76)

16h00 BOBINO
16h30 TRABOULIDON
17h00 LE ROBINSON SUISSE
17h30 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
18h00 CE SOIR
18h30 AVIS DE RECHERCHE
19h00 GENIES EN HERBE
19h30 LA VIE PROMISE
20h00 LES GRANDS FILMS:

"EST-CE BIEN RAISONNABLE?" Comédie réalisée par Georges Lautner avec Miou-Miou et Gérard Lanvin. Venue à Paris solliciter l'aide d'un juge combatif, une journaliste croit rencontrer celui-ci en la personne d'un truand qui vient d'échapper à ses gardiens. (fr. 81)

21h59 SPORTS-ALBERTA
22h05 TELEJOURNAL
22h29 LE POINT
23h00 A PREMIERE VUE
23h20 CINEMA:

"JULES CESAR" Drame historique réalisé par J.L. Mankiewicz avec Marlon Brando et James Mason. A Rome en l'an 44 avant J.-C., un groupe de Sénateurs inquiets de la puissance grandissante de César, décident de l'assassiner. (amér 53)

Vendredi

30 septembre

09h45 EN MOUVEMENT
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 A TIRE D'AILES
10h45 TAPE TAMBOUR
11h00 REFLETS
11h30 MORDICUS
12h00 PREMIERE EDITION
12h05 FARIBOLES
12h30 ALLO BOUBOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 LA CHASSE AU TRESOR
15h30 LES HERITIERS
16h00 BOBINO
16h30 LEGENDES INDIENNES
17h00 LA ROUTE DE L'AMITIE
17h30 LA CLE DES BOIS
18h00 CE SOIR
18h30 AVIS DE RECHERCHE
19h00 PAR LES CHEMINS D'AMBROISE
19h30 PILE OU FACE
20h00 DOSSIER
21h00 HORS SERIE
21h59 SPORTS-ALBERTA
22h05 TELEJOURNAL
22h05 TELEJOURNAL
22h29 LE POINT
23h00 VIVRE EN FORME
23h05 CINEMA:

"GOLDFINGER" Comédie policière réalisée par Guy Hamilton avec Sean Connery. James Bond est chargé de surveiller un millionnaire soupsonné de faire de la contrebande de l'or. (brit. 64)

01h25 CINE-NUIT:

"ISABELLE" Drame psychologique réalisé par Paul Almond avec Geneviève Bujold. A la mort de sa mère, Isabelle qui travaille comme dactylo à Montréal, revient à la maison familiale sur la côte de Gaspésie. (Can. 68)

L'horaire est susceptible à des changements sans préavis.

Mozart: le plus illustre des musiciens







Poivre et sel

Janine Sutto
Gilles Latulippe

La vie promise

Monique Lepage
Gilles Pelletier





Par
Claude
Cornellier

Spor'dinaire

Pauvre jugement

Le réveil fut des plus difficiles hier (lundi) matin. La fin de semaine nous avait transporté de maison en maison, avec toujours plus de gens et plus de plaisir. C'était un froid glacial qui nous attendait dehors, un froid digne de la capitale en septembre. Et pourtant, même si la première neige nous était déjà tombée sur la tête, ce sont plutôt aux balles de baseball que je songeais.

La fin de semaine avait porté un dur coup aux Expos, qui se retrouvaient au troisième rang, à deux parties et demie de la tête du classement. Cette course au championnat est la cinquième consécutive à laquelle les Expos sont impliqués. Et malgré leurs fiches individuelles remarquables, les joueurs ne parviennent toujours pas à se rendre où ils devraient être. Cet endroit est le même qu'occupent les Orioles de Baltimore et les White Sox de Chicago: en tête. Vous pensez peut-être que les Expos font piètre figure? Peut-être que vous avez raison en pensant à leurs performances. Mais ils sont sûrement plus de classe que les White Sox en ce qui a trait à leurs démarches administratives.

Quand j'ai su que cette équipe avait rappelé sept joueurs de leur filiale de Denver, je fus renversé. Imaginez cette pauvre équipe (anciennement les Trappers d'Edmonton) qui doivent maintenant participer aux grandes finales de la classe "AAA" sans sept de leurs meilleurs joueurs! Incroyable! Les Sox ne font que détruire une filiale qui leur est supposée fournir les éléments du futur. Je ne peux que m'imaginer la déception des partisans qui ont soutenu cette équipe tout au long de la saison.

Et pour ajouter à cette insulte, saviez-vous que la Série Mondiale, la vraie, sera disputée selon les règlements de la Ligue Nationale cette saison? C'est-à-dire que le règlement du frappeur délégué sera mis de côté et que les lanceurs devront maintenant se présenter au bâton. En mettant de côté le gros Greg Luzinski, les White Sox diminuent leurs chances de remporter les grands honneurs.

Voici donc une situation bien triste: l'équipe est assurée de terminer au premier rang, donc joue avec beaucoup moins d'enthousiasme. Aussi, pour faire reposer les joueurs réguliers, on fait appel à des recrues qui ont travaillé d'arrache-pied pour remporter des honneurs moindres, mais tout aussi importants à leurs yeux. Et pour ce qui est des lanceurs, ils prendront maintenant place dans le rectangle des frappeurs pour aiguiser leurs qualités de frappeurs. Imaginez-vous le spectacle qu'ils offriront d'ici la fin?

Bien triste portrait! On met les deux dernières semaines de côté, et on offre aux partisans de belles pratiques.

Les White Sox ont gagné en 150 rencontres... mais parviennent aussi à perdre la face. Vive les courses au Championnat!

Bonne semaine!



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30, HAR, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux des départements en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

NO. 62313-DR-016
Edmonton et St-Albert, Sherwood Park, Alberta
Différents qui appartiennent à la Couronne
Contrat de service-collectionner vidanges et déchets et disposer.

Date limite: 6 octobre 1983

Dépôt: nil

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

Le renard véloce reviendra en Alberta

EDMONTON - Disparu du Canada depuis les années 30, le renard véloce sera bientôt réintroduit en Alberta.

Le ministre fédéral de l'Environnement, Charles Caccia, et le ministre associé aux Travaux publics et à la Faune de l'Alberta, Don Sparrow, ont annoncé aujourd'hui un accord fédéral-provincial visant à réintroduire le renard véloce dans son habitat naturel en Alberta.

Des populations de renards véloces ont vécu dans plusieurs parties des Etats-Unis. Un certain nombre de couples ont été importés en Alberta et se sont reproduits pour la première fois en 1973. Des descendants de ces animaux seront relâchés dans la région de la rivière Milk cet automne. Cet endroit favorable a été choisi par des biologistes du Service canadien de la faune et de l'université de Calgary. Afin d'habituer les renards à leur nouveau milieu, les biologistes leur ont fait passer l'hiver dans de grands enclos construits tout près de l'endroit, à Manyberries.

Deux fois moins gros que le renard roux, le renard véloce se nourrit surtout de souris, de spermophiles et de lapins. Au début du siècle, on le trouvait dans la partie sud des prairies canadiennes. Sa disparition fut provoquée par les campagnes de piégeage et d'empoisonnement destinées à éliminer les loups, les coyotes et les spermophiles. Cette espèce n'existe plus au Canada depuis 1938.

Le programme de réintroduction a été lancé par la Wildlife Reserve of Western Canada et l'université de Calgary. Le financement provient du Foods mondial pour la nature et du Service canadien de la faune d'Environnement Canada. Une fois libérés, les renards seront la responsabilité de la Division de la pêche et de la faune de l'Alberta.

De petits transmetteurs seront fixés aux animaux pour permettre aux biologistes d'évaluer le projet.

La Division de la pêche et de la faune de l'Alberta et le Service canadien de la faune ont mené une étude approfondie afin de s'assurer que la réintroduction du renard véloce ne mettra pas en danger le gibier dans cette région, qu'aucune restriction ne sera imposée aux activités de chasse et de trappage, et que les activités agricoles n'en souffriront pas.

Les ministres ont fait remarquer que ce projet aidera à renverser la tendance selon laquelle de nombreuses espèces de flore et de faune disparaissent à cause des activités de l'homme.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de décision

Décision CRTC 83-692, Nouveau Service Radiophonique MA de langue anglaise. CJIL Broadcasting Ltd; CKCA Communications Ltd; Patrick J McKenna, représentant une compagnie devant être constituée; Radio QR Ltd; Robert E Redmond, représentant une compagnie devant être constituée. Edmonton: CSL Broadcasting Ltd, Sherwood Park, Alta. Lors d'une audience publique tenue à Edmonton le 7 juin 1982, le CRTC a étudié six demandes concurrentes de licence de radiodiffusion en vue de dispenser un nouveau service radiophonique MA de langue anglaise à la ville d'Edmonton et aux régions avoisinantes, y compris Sherwood Park. Après avoir étudié avec soin toutes les propositions contenues dans les demandes et dans les exposés présentés à l'audience, le Conseil a jugé qu'à l'exception de celles de la CJIL Broadcasting Limited (la CJIL), aucune n'offrait une diversité d'émissions suffisante pour justifier la délivrance d'une autre licence de radiodiffusion dans ce marché radiophonique déjà bien servi. En conséquence, le Conseil refuse les demandes présentées par la CKCA Communications Ltd, Patrick J. McKenna, représentant une compagnie devant être constituée, la Radio QR Ltd, Robert E Redmond, représentant une compagnie devant être constituée et la CSL Broadcasting Ltd. Pour ce qui est de la demande CJIL, le Conseil estime que les propositions de cette requérante étaient de loin les plus distinctives et les mieux étayées. La CJIL a proposé de dispenser à Edmonton un service véritablement différent des services radiophoniques déjà offerts dans cette région et a décrit son projet de formule de programmation comme étant celle d'une "station de radio contemporaine, axée sur de la musique "Gospel" et de la musique d'inspiration". Le Conseil a publié son énoncé de politique sur la délivrance de licences d'exploitation de services de radiodiffusion consacrés à des émissions religieuses (avis public CRTC 1983-112) et 2 juin 1983. Il a alors conclu de s'en tenir à sa politique actuelle de ne pas délivrer de licence à de nouvelles entreprises de radio MA ou MF ou de télévision aux fins de dispenser un service d'émissions religieuses. Toutefois, il a aussi annoncé qu'il étudierait des demandes de prestation d'un service interconfessionnel de programmation-réseau largement représentatif au palier national, qui serait acheminé par satellite aux câblodistributeurs, sous réserve de la mise en oeuvre de certaines mesures protectrices afin de satisfaire aux exigences d'équilibre et de diversité stipulées à l'article 3 de la Loi sur la radiodiffusion. La requérante a proposé un pourcentage élevé de pièces vocales (90% de toutes les oeuvres musicales), avec accent sur les paroles plutôt que sur les qualités musicales. La CJIL a déclaré que (TRADUCTION) "l'essence de notre station sera le message" et que le message de cette musique sera de "caractère chrétien et biblique. Quelques-unes des oeuvres tireront leur inspiration des enseignements et des personnages de l'Ancien Testament" et traduiront "les valeurs et les normes du christianisme sur un fond de musique populaire." Le Conseil fait état de l'opinion de la CJIL selon laquelle la proposition de cette dernière ne constitue pas une station de radio religieuse. Toutefois, compte tenu de tout ce qui précède et en conformité de l'énoncé de politique du Conseil en matière d'émissions religieuses du 2 juin 1983, la majorité des membres du Conseil jugent que le projet de la CJIL de s'en remettre à la musique "Gospel", ainsi qu'à des thèmes d'inspiration dans le cas d'une grande partie de ses émissions de création orale, pourrait donner à la station un caractère subtilement religieux et se traduire par la mise en place d'un service d'émissions "religieuses". EN conséquence, la majorité des membres du Conseil ont décidé de refuser la demande présentée par la CJIL en vue d'obtenir une licence d'exploitation d'une station de radio MA visant à desservir Edmonton. Indépendamment de ce refus, le Conseil insiste sur le fait qu'il ne veut pas dissuader toute personne ou groupe intéressé à présenter d'autres propositions innovatrices, bien étayées et axées sur la famille, qui traitent de questions d'actualité d'ordre social, sous réserve que, dans l'ensemble, elles ne constituent pas un service d'émissions qui soit perçu comme tel et qui, par conséquent, soit susceptibles de le devenir.

Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du C.R.T.C.; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819) 997-0313; Winnipeg (204) 949-6297

Canada

Vente à domicile

suite de la page 6

Si vous annulez un contrat, vous pouvez conserver toute marchandise qui vous a été livrée aux termes du contrat jusqu'à ce que le vendeur vous ait remboursé ou qu'il vous ait retourné tout article accepté en échange. Ceci fait, vous devez remettre au vendeur la marchandise achetée, s'il vous en fait la demande par écrit. Sinon, il lui incombe de venir la prendre.

Vous pouvez également annuler tout contrat sollicité, négocié et conclu à votre domicile, lorsque la marchandise ne vous est pas livrée ou que les services contractés ne sont pas assurés. Lorsque le contrat ne porte aucune date de livraison et que les marchandises ou services en cause ne vous sont pas fournis au cours des 120 jours qui suivent sa signature, vous avez un an, à compter de la réception de votre copie du contrat pour annuler le marché. Lorsque le contrat précise une date de livraison et que les marchandises ou services ne vous sont pas fournis au cours des 30 jours suivant cette date, vous avez jusqu'à 100 jours à compter de la date de livraison convenue pour annuler le contrat.

NOTA

Les dispositions de la loi dite The Direct Sales Cancellation Act ne s'appliquent pas aux contrats sollicités, négociés ou conclus chez le vendeur, dans un marché, dans une vente aux enchères ou dans une foire commerciale ou agricole.

Rapport

suite de la page 5

AG: Par des rencontres entre le conseiller en éducation religieuse de la commission, les professeurs, les conseils paroissiaux et les curés. Par exemple, pour préparer la première communion. Ceci pour que tous, écoles, paroisses, parents coopèrent pour le bien des élèves. Des liens se créent aussi de cette façon entre parents et enfants.

Le Franco: Vos commentaires sur les écoles d'immersion et sur l'école française catholique?

AG: Je soutiens les écoles d'immersion française. Je ne veux pas que leur programme se détériore. Je soutiens de plus l'école française catholique qui devrait ouvrir en septembre 1984. La création de cette future école a été acceptée en principe à l'unanimité par les sept commissaires puisque les recensements en ont montré le besoin.

Le Franco: Pourquoi vous représentez-vous aux élections?

AG: je veux que tous continuent à profiter de mon expérience.

J'ai le temps pour aller aux réunions, lire tous les rapports et les plus récentes publications sur l'éducation, sujet qui m'intéresse beaucoup. Enfin j'aime les gens, les échanges d'idées qui permettent de créer.

Le Franco: Mme Gagné, nous vous remercions.

Alice Gagné peut être rejointe au numéro: 487-2512

mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1				■								■
2					■						■	
3						■				■		
4	■						■		■			
5		■		■				■				
6			■						■			
7				■						■		
8					■						■	
9				■		■						■
10			■				■					
11		■						■			■	
12	■								■			

HORIZONTALEMENT

1– Article. – D'une manière dure.
2– Colères. – Doué de vie
3– Double sillon. – Pron. pers. – Cela.
4– Estonie, en eston. – Écorce de chêne.
5– Du verbe aller. – Prêtre italien.
6– Symb.chim. – Fauteuil de cérémonie. – Vile populace.
7– Tesson. – Passe du dehors au dedans. – Inf.
8– Mouvements folâtres. – Griffe des oiseaux de proie.
9– Près de. – Agent des crimes d'un autre.
10– Terminaison du verbe. – Condiment. – Souveraine.
11– Jeune pommier non encore greffé. – Saint.
12– Femmes remarquables pour leur beauté. – Choisi.

VERTICALEMENT

1– Cri de douleur. – Petit bateau.
2– Vase d'ornement. – Célèbre recluse canadienne.
3– Ville d'Espagne. – Amas. – Tellement.
4– Sur. – Indubitable.
5– Allongé. –Homme qui a des enfants.
6– Coup de baguettes. – Nous rendrons. – Plante textile.
7 - Poli. – Manche de pinceau (pl.). – Nég.
8– Une des Cyclades. – Aller à l'aventure.
9 Ville d'Allemagne. – Tribu sauvage.
10 Venu au monde. – Même. – Publie le texte d'un auteur.
11– Maladie des os. – Marque la situation.
12– Courroie longue et étroite. – Ancienne monnaie.

mots cachés

5 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	H	U	M	E	C	T	E	R	I	T	E	A	E	M	E
2	O	O	R	A	L	A	A	T	N	R	U	I	N	E	S
3	M	O	R	T	S	V	R	E	A	A	A	A	R	N	I
4	N	T	A	S	I	O	N	C	T	H	E	I	E	R	E
5	E	O	I	V	U	M	O	K	H	I	O	R	E	I	K
6	S	U	E	V	E	N	O	L	E	S	E	R	E	I	N
7	I	R	E	D	T	O	U	R	E	O	B	O	T	T	E
8	A	R	T	E	E	R	E	R	S	N	S	N	E	T	N
9	A	V	R	O	N	V	V	O	O	U	O	C	A	E	N
10	E	N	L	E	O	I	T	I	A	R	R	B	M	Y	E
11	E	E	S	I	R	T	X	V	E	R	L	E	E	N	I
12	S	T	R	A	E	E	E	S	U	I	T	E	S	T	V
13	R	E	V	U	A	S	O	I	R	R	U	O	T	E	R
14	I	S	T	R	A	I	R	E	T	A	T	S	N	O	C
15	T	T	R	O	N	E	R	E	S	R	E	V	A	R	T

Athée
aune

Botte

Constater
caen

Evidemment
établir

Humecter
haie
hors
hommes

Lèse

Morsures
morts

Nier
noix

Oseront
obole

Raie
raconter
ruines
ravivera
rest
retour
revoir
râla
rite

Soirée
sienne
serein
suaves

soir
suite
sauver
servira
sotte

Trahison
teck
théière
tour
taint
trac
terme
trouvera
trame
traire
test
traverser
trône
tirs

tour

Urnes

Vienne

Réponse du no: MAIRE

solutions

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	■	E	V	E	R	E	T	T	■	A	R	A
2	E	■	A	T	E	L	E	■	T	U	E	R
3	U	S	■	E	M	U	■	T	E	T	T	E
4	P	U	R	■	I	■	D	O	A	E	S	■
5	H	E	I	N	■	C	O	U	R	U	■	C
6	O	R	A	N	T	E	■	T	E	R	N	E
7	R	A	S	■	A	L	E	■	S	■	O	N
8	I	S	■	C	R	E	P	E	■	O	T	E
9	E	■	S	■	E	R	I	G	E	■	A	■
10	■	I	O	S	■	I	N	A	C	T	I	F
11	A	R	I	E	N	■	E	L	U	E	■	A
12	M	A	R	C	E	L	■	E	S	■	S	T

ISABELLINA À L'OEUVRE

(SHS) *Mortierella isabellina*, tel est le nom d'un gentil champignon microscopique mis au service de l'humanité par des chercheurs de l'Université de la Colombie Britannique. Ceux-ci ont constaté qu'isabellina était une vorace mangeuse de poison, sa préférence allant à trois résines de bois et trois produits chimiques utilisés par les usines de pulpe et papier. On espère qu'elle pourra contribuer à la dépollution des eaux de cette province, ce qui rendrait un fier service aux saumons. Les chercheurs vont continuer à tester la voracité d'isabellina sur d'autres poisons, et espèrent qu'ensuite elle répétera à l'échelle industrielle ses exploits réalisés en laboratoire.

paroisses francophones MESSES DU DIMANCHE

Immaculée Conception — 10830 - 96e rue
DIMANCHE - 10 h 30 et midi

Ste-Anne — 10422 - 99A avenue
SAMEDI: 17 h 15
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

St-Joachim — 9928 - 110e rue
SAMEDI: 17 h 00
DIMANCHE: 10 h et midi

St-Thomas D'Aquin — 8760 - 84e avenue
SAMEDI: 19 h
DIMANCHE: 9 h 30 ET 11 h

Ste-Famille à Calgary — 5e rue S.O.
SAMEDI: 17 h
DIMANCHE: 10 h 30, midi et 19 h 30

ANNONCES CLASSEES

A vendre maison (10 ans), 8849 - 93e rue, (2 minutes de la Faculté St-Jean). 4 chambres, 2 salles de bain, garage double, sous-sol fini. 85,000$. Contactez 466-3722.

Altérations de tout genre. Cuir et suède. Appelez Rachel 489-7697.

Chambre et pension à louer pour jeune fille seulement. Contactez Georges ou Denise 461-2557.

Dame demandée pour garder bébé 9 mois - 3 matins par semaine, chez moi - ouest de la ville. 452-5490.

A vendre 2 billets d'avion Edmonton-Ottawa (aller seulement) départ le 14 octobre. $125.00 chacun. 469-7193 jour, 454-5939 soir

Gardienne bilingue requise dans mon domicile (Petrolia) pour fille 5 ans (jardin demi-jours) et garçons (16 mois). Plein temps lundi à vendredi. 125$ par semaine. Débutant le 6 septembre. Contactez Carole 437-4472.

Désirerais garder enfants de tout âge à mon domicile. Du lundi au vendredi. Pourrais aussi s'arranger pour les fins de semaine. Contactez Marie-Paule 465-3289

Couturière professionnelle offre ses services pour confection et réparation de tous genres. Ex: rideaux, coussin, costumes d'hommes et femmes, lingerie d'enfants, etc. Communiquez avec Édith au numéro de téléphone 429-1813.

Garderais enfants du lundi au vendredi de 0 à 6 ans. Demandez Diane 461-4277.

Recherche maison de campagne dans un rayon de 15 milles autour de la ville, avec garage. Prix à discuter pour location. Contactez 469-4401 jour et 459-0031 le soir.

Garderais enfants. Crickets Courts près de West Edmonton Mall. 487-6191.

A vendre set de cuisine, divant-lit, bureau, lit. Contactez 436-3699.

Urgent. Si tu est responsable, débrouillarde, aimant les enfants, et que tu es capable de prendre la maison en charge du lundi au vendredi de 10 hrs à 18 hrs en prenant soin de mes 2 filles (3 mois, 3 ans). Salaire à discuter. Si ça t'intéresse (vraiment) appelle 475-7449. Près du Northgate.





VOTRE HOROSCOPE

Capricorne — du 22 déc. au 20 janv.

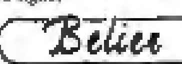
Efforcez-vous de ne pas prendre de retard dans le règlement de vos dettes. Faites un peu plus confiance à ceux qui vous ont déjà prouvé leur affection. L'exercice physique vous serait profitable.

Verseau — du 21 janv. au 18 fév.

Des contretemps et les obstacles ne doivent pas vous décourager de façon excessive. Le climat de cette journée sera marqué par certains retards dans la réalisation de vos désirs. L'exercice physique vous serait profitable.

Poisson — du 20 fév. au 20 mars

Ne vous dispersez pas sinon vous ne pourrez pas exploiter vos avantages. Inutile de vous énerver, limitez-vous aux tâches imposées. L'atmosphère est à la coopération. C'est bon signe.



du 21 mars au 20 avril

Ne vous laissez pas influencer par des insinuations qui n'ont pour objet que d'ébranler votre confiance. Soyez prêt à changer de tactique pour sauver un projet menacé par des imprévus.

Taureau — du 21 avril au 20 mai

Faites face à vos obligations et soyez à la hauteur de vos responsabilités. La conciliation et l'amabilité seront indispensables à la bonne entente. Un espoir ne se réalisera pas aussi vite que prévu: sachez patienter.

Gémeaux — du 21 mai au 21 juin

Prenez le temps d'aller au fond des choses avant d'agir. N'exagérez pas l'importance d'une déception qui n'est, à tout bien considérer, que mineure. Votre optimisme sera justifié.



du 22 juin au 22 juillet

Vous aurez tendance à être blessant et à ne pas supporter la contradiction. L'être aimé ne sera pas d'humeur à supporter vos flèches et il faut vous attendre à des querelles; réagissez, mettez de l'eau dans votre vin.



du 23 juillet au 23 août

Votre vie sentimentale sera moins compliquée, plus harmonieuse, plus conforme à vos désirs. L'occasion vous sera donnée de mesurer l'affection et l'amour d'une personne profondément humaine.

Vierge — du 24 août au 22 sept.

L'être aimé attendra que vous manifestiez de la tendresse pour vous rendre largement cette tendresse. Ne soyez donc pas avare de gestes et de paroles qui vous assureront un excellent climat sentimental.



du 23 sept. au 23 oct.

De l'inattendu dans votre vie sentimentale. La personne qui vous aime vous ennuira par son comportement par trop enfantin; faites-vous une philosophie: prendre la vie du bon côté sauve bien des situations.



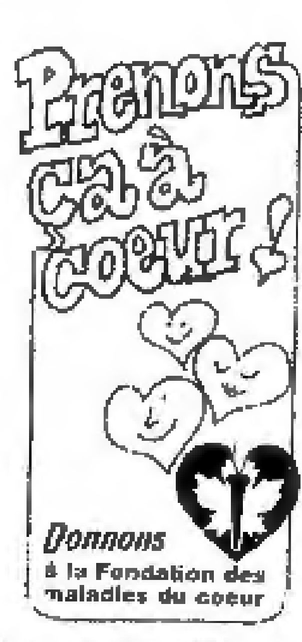
du 24 oct. au 22 nov.

Évitez les mensonges sous toutes ses formes où il vous faudra craindre des ennuis avec la personne qui vous aime. Le hasard jouerait contre vous si vous dissimuliez la vérité. Vous serez assez lucide pour voir ce qui vous sera utile.



du 23 nov. au 21 déc.

Vous aurez à calmer les nerfs de l'être cher et vous parviendrez à lui faire voir la vie en rose. Votre bon sens vous empêchera de vous laisser submerger par les problèmes. Quelques dissensions à propos de principes. S.O.P.



Formule de répartition suite de la page 1

dont le nombre de membres est plus élevé.

Le raisonnement derrière le changement suggéré provient du fait que le nombre de membres à l'ACFA risque de tomber radicalement en l'absence d'un représentant au niveau provincial pour assurer le renouvellement des membres au plan d'assurance vie. Rappelons que M. Eugène Trottier a pris sa retraite en janvier dernier et la compagnie d'assurance vie Desjardins a décidé de ne pas chercher à le remplacer. On s'attend donc à une baisse sensible dans le nombre de personnes qui vont renouveler leur membership afin d'obtenir une police d'assurance vie. Pour devenir membre il faudra que ceux-ci versent une cotisation simple qui est fixée actuellement à 5$ par personne.

En augmentant le pourcentage de la suvention versée au prorata du nombre de membres dans chaque Régionale, l'ACFA se trouve à encourager fortement le recrutement. C'est là du moin le résultat espéré.

AU COMITE D'EDUCATION

La réunion du Comité provincial d'éducation a eu lieu au Northwoods Inn à Edmonton, samedi 17 septembre, réunissant les représentants des Régionales de l'ACFA et de plusieurs organismes dont le Secrétariat d'Etat du gouvernement canadien, le Ministère de l'éducation de l'Alberta, la Faculté St-Jean et on en passe.

C'est M. Henri Lemire de Bonnyville qui fut élu président remplaçant le Dr. Roger Motut, président sortant. Mme Claudette Roy fut élue à la vice-présidence. Elle est présentement présidente du comité ad hoc de l'ACFA pour l'école française à Edmonton.

Selon le nouveau président M. Lemire, les dirigeants de l'ACFA sont tous gagnés à la cause de l'école française pour les francophones, mais la population est loin de l'être. Il reste donc un énorme travail de sensibilisation à faire à travers la province.

Sur cette question d'école française l'ACFA régionale d'Edmonton a réitéré, sont désaccord avec la position de l'ACFA provinciale étudiée au Conseil général du 28 mai 1983 et adoptée officiellement le 7 juin 1983.

Cette position de l'ACFA provinciale vis-à-vis l'école française est en quatre parties. La première énonce le principe du droit à l'école française se basant sur l'article 23 de la nouvelle Charte des droits et libertés. La deuxième donne une définition de l'école française. La troisième énonce qu'en principe les écoles françaises devront être administrées par des francophones. La quatrième partie stipule que l'ACFA est disposée à entreprendre toute étude juridique jugée nécessaire.

La régionale d'Edmonton pour sa part tient les même propos sauf qu'elle estime qu'il faut tout de suite exiger le plein contrôle de l'école française et pour ce faire être prêt à demander à la Cour Suprême du Canada de trancher la question.

AU COMITE CULTUREL

Le Comité culturel provincial de l'ACFA s'est réuni à la Faculté St-Jean également samedi dernier 17 septembre.

L'étude des priorités a retenu l'attention des participants durant cette réunion qu'a dirigé le président M. Gilbert Proulx de Bonnyville.

Quelques artistes dont Mme Angèle Bourdeaux de la Boîte à Popicos, Pierre et Joanne Lamoureux et Gilbert Parent ont entretenu les membres du Comité culturel sur les besoins et les attentes des artistes vis-à-vis l'aide que peut apporter l'ACFA.

Deux Albertains représenteront la francophonie de cette province au rassemblement Contact Ontario qui aura lieu les 13-14-15-16 octobre à Toronto. Mme Georgette Fournier de Rivière-la-Paix représentera les organismes qui s'occupent d'activités culturelles et Pierre Lamoureux représentera les artistes.

Reflet d'un pays

"L'Esprit règne encore" [Le XVe Jamboree mondial, Kananaskis, Alberta]

Cette année, le Canada a été l'hôte du XVe Jamboree mondial du mouvement scout.

C'est dans la vallée de Kananaskis, aux pieds des Rocheuses albertaines que 16,000 participants venus de tous les coins du monde, se sont rassemblés pour partager la loi scout.

Afin de suffire aux besoins de cette jeunesse internationale, on a transformé près de 1,000 acres de nature quasi-vierge en une véritable ville munie de tous les services essentiels. Le site devenait donc la huitième plus grande ville de l'Alberta.

L'événement devint une occasion de se rencontrer et de s'éduquer, d'apprendre les coutumes et la culture des autres pays par toute une série d'activités: piste d'hébertisme, vélo-cross, tir, descente de rivière en radeau ainsi que randonnées dans les Rocheuses et visite au Stampede de Calgary et de la ville de Banff.

"L'ESPRIT REGNE ENCORE", diffusé à l'intérieur de la série REFLETS D'UN PAYS, sera à l'affiche de CBXFT le 2 octobre à 15 h. C'est un documentaire qui tente de refléter l'ambiance de ce XVe Jamboree. A l'aide de spectacles, de musique, de chants et d'entrevues avec des scouts venant de nombreux pays francophones, nous vivons le partage, l'échange et l'amitié selon la loi scout, selon la vision d'un homme, le fondateur, Lord Baden-Powell.

UNE PRODUCTION CBXFT-EDMONTON, le 2 OCTOBRE A 15 H

FRANCOPHONES

L'Association Canadienne-française de l'Alberta

Aide aux groupes

Nous rappelons aux groupes franco-albertains qui ont l'intention de solliciter de l'aide financière de l'A.C.F.A. qu'ils ont jusqu'au 10 octobre prochain pour présenter leur demande.

Toutes les demandes reçues seront soumises au prochain Conseil général de l'A.C.F.A. qui aura lieu à l'hôtel Northwoods Inn, à Edmonton, le 15 octobre prochain.

On se souviendra que lors du Conseil général du 5 décembre 1982, il avait été décidé que la subvention globale attribuée au secteur "aide aux groupes" serait augmentée à $40,000.

Les groupes intéressés sont donc priés de faire parvenir leur demande au plus tard le 10 octobre 1983 à l'adresse suivante:

Le directeur général intérimaire
Association canadienne-française de l'Alberta
Pièce 203, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

Association canadienne-française de l'Alberta